

AR

NIV. 62 — MIS MEZHEVEN 1980



STROLLAD

KANNADIG DIABARZH UNVANIEZH DEMOKRATEL BREIZH

LES PRIORITÉS DE L'ÉTÉ :

- *NON A LA BRETAGNE POUBELLE*
 - *VENTES MASSIVES DE NOS PUBLICATIONS*
-

TRESORERIE PRESSE :

- *DES FÉDÉRATIONS PLUS RESPONSABLES*
-

DOSSIERS ET DOCUMENTS :

- *RAPPORT DE P. DRÉAU SUR LES COMMISSIONS
ARMÉE et ÉNERGIE*
- *TEXTE DE LA FÉDÉRATION DE RANCE PENTHIEVRE*
- *REPRISE DES CARTES: SITUATION AU 21 JUIN*
- *COMMISSIONS: NOMS ET ADRESSES DES RESPONSABLES*
- *LES NOUVEAUX BUREAUX FÉDÉRAUX*

AR STROLLAD NIV 62 - MIS MEZHEVEN 1980

COMPTE RENDU DU BUREAU POLITIQUE REUNI A MUR-de-BRETAGNE
LE 22 JUIN 1980

=====

22 membres présents

Excusés : M.-C. CORRE (fédé représentée par
C.CABON, L.CAURET et H.GRALL.

Absents : B.GUERIN, P.LAMY, J.P.LAVANANT.

Rappels : les excuses, motivées, doivent parvenir au secrétaire du B.P. avant la réunion. Les responsables fédéraux empêchés doivent veiller à leur remplacement par un camarade : ce dernier ne vote pas, mais assure l'information ultérieure de la fédération.

""""""""""
" " "
" DEBAT DE POLITIQUE GENERALE "
" "
""""""""""

Au cours du débat de politique générale, les interventions ont notamment porté sur les thèmes suivants :

succès politique de la fête du P.B. - Référendum au Québec - article critique du PCF sur l'UDB dans "Bretagne Nouvelle" de juin - les notables bretons de l'Elysée : récupération réussie ou non ? - Echec des assises des mouvements écologistes - Condamnation lourde des plastiqueurs de la villa Le Taillanter - Combattivité du patronat - Tanio : le Comité de vigilance fait déplacer les ministres, 600 commerçants ne paient plus la TVA - Gaullisme unanime dans la classe politique française - Bluff et cocoricos sur la grandeur de la France et son poids militaire - Joint Français : signification des luttes actuelles par rapport à la grande époque de solidarité, rôle de la division PC - PS dans la division syndicale - Plogoff : continuer à développer les analyses globales de l'UDB - Energie et plan global de développement : la droite enfourche ici et là ce cheval de bataille - Unité populaire et autonomie socialiste : un thème à développer - Loi Peyrefitte et recul des libertés - l'appareil répressif fonctionne déjà : procès de Quimper - Voyage de camarades en Algérie à titre syndical : retombées pour le parti ? - Présidentielles : le PCF veut éviter la candidature souhaitée par l'UDB - Quels objectifs à court terme pour le parti ? - Venue de Miterrand à Guémené - Dynamiser la reprise des cartes, renforcer la qualité et la diffusion de nos publications - Répondre sérieusement au PC. , qui traîne des casseroles comme Kaboul et Plogoff - Campagne d'adhésions à l'automne ? - Joint Français : la solidarité va aujourd'hui à Plogoff - Ecologie (Oxygène) et analyses syndicales agricoles : des convergences pas évidentes - Le débat de politique générale du B.P. est mal préparé - Sénatoriales : elles peuvent

.../...

aussi servir à notre combat - Centre Bretagne : une action du parti est nécessaire.

Nota : cette liste ne peut avoir qu'un caractère indicatif. Elle est donnée à titre d'expérience, pour améliorer l'information des camarades sur les travaux du Bureau Politique. Les responsables de fédération y trouveront un aide-mémoire pour leurs comptes rendus, les notes détaillées qu'ils prennent eux-mêmes au cours du débat restent irremplaçables.

""""""""""
" " "
" VOIX DU PARTI "
" " "
""""""""""

1 - PRESIDENTIELLES

a) Le B.P. mandate pour représenter le parti à la réunion UDB, VVAP, EHAS, ECT, les 11 et 12 Juillet à BAYONNE, les camarades GOURMELEN et CASSARD.

(UNANIMITE)

L'objet de cette réunion étant de mettre sur pied une plate-forme politique le parti propose comme base de discussion la charte de l'UDB.

(UNANIMITE)

La délégation du parti posera en principe la possibilité d'une candidature d'un membre de l'UDB et mettra en avant l'intérêt d'une candidature des DOM-TOM.

(UNANIMITE)

b) Dans cette optique (candidature DOM-TOM) le B.P. donne mandat au responsable "La Voix du Parti" pour assurer dans la mesure du possible la présence du Parti au Congrès du P.P.M. les 28 et 29 Juin et les 5 et 6 Juillet.

(UNANIMITE)

c) Le B.P. mandate le Service "Voix du Parti" (A.E. et Relations internationales) pour faire le point sur les différentes négociations du B.P. de Septembre.

(UNANIMITE)

Dès le mois d'Août le "peuple Breton" consacrera un article à la "candidature des Peuples Opprimés".

(UNANIMITE - 2 ABST.)

2 - SENATORIALES

Considérant l'intérêt qu'il y a pour l'UDB à participer à un type de scrutin permettant de mener une campagne anti-notables et de sensibiliser les élus locaux.

Le B.P. décide du principe de notre présence dans cette élection,

et mandate le Service "Voix du Parti" pour présenter au B.P. de Juillet une analyse plus fine de la situation et sensibiliser dès à présent les Elus du Parti.

(UNANIMITE)

3 - ACTIONS DU PARTI PENDANT L'ETE

A - Le B.P. décide que durant les 2 mois d'été les actions prioritaires du Parti seront au nombre de deux :

1°) une campagne intensive d'affiches à partir de l'affiche prévue à cet effet par le Service Propagande et une intensification de la campagne de signatures des pétitions "Plogoff-Marée Noire".

(UNANIMITE - 2 ABST.)

2°) Une action vigoureuse dans le domaine de la Presse, appuyée sur :

a) 2 ventes massives nationales (Fêtes de Cornouaille et Festival de Lorient) placées respectivement sous la responsabilité des fédérations de Cornouaille et du Pays de Lorient, avec une participation de toutes les fédérations.

(UNANIMITE - 1 ABST.)

b) L'organisation de ventes fédérales laissées à l'initiative des fédérations qui en communiqueront les dates et lieux au Service A.I. à fin de publication éventuelle dans la presse interne.

(UNANIMITE)

B - Le B.P. décide le principe d'une action spécifique sur les problèmes du CENTRE-BRETAGNE pour le mois de Septembre et mandate la fédération intéressée pour présenter un projet au B.P. de Juillet à CARHAIX.

(UNANIMITE - 1 ABST.)

4 - REPOSE AU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Considérant que le long article critique consacré à l'UDB par le PCF dans "Bretagne Nouvelle" de Juin 1980 témoigne du poids reconnu à notre parti,

Considérant que la nature de la revue et l'argumentation développée dans cet article rendent souhaitable une réponse soigneusement préparée, et susceptible de servir de référence pendant les mois qui suivront,

le Bureau Politique mandate le responsable de la VOIX du PARTI pour lui présenter, lors de sa réunion de juillet, un projet de réponse.

ADOPTE (POUR : 13, CONTRE : 2, ABS : 6)

""""""""""
" " "
" MOYENS DU PARTI " "
" " "
""""""""""

1 - DISPOSITIONS CONCERNANT LA TRESORERIE PRESSE

Après étude de la situation et après consultation des nouveaux responsables presse fédéraux, le Bureau Politique adopte, sur rapport du camarade D.GILLES, un ensemble de mesures destinées à améliorer le fonctionnement de la Trésorerie Presse et de tenter de réaliser au mieux l'équilibre financier de notre presse.

1.1. - DES PRINCIPES :

La T.N. Presse est confrontée chaque mois à l'impératif suivant : régler les dépenses afférentes au P.B. et au P.V. soit un chiffre d'affaires mensuel tournant autour de 50 000 Frs.

La T.Presse dispose pour cela de l'argent provenant de plusieurs sources :

- les ventes militantes provenant des FD,
- les ventes N.M.P.P.,
- les abonnements et souscriptions.

Il convient de distinguer :

- (ré) abonnements directs, (par le journal ou les réabonnements cartes),
- (ré) abonnements militants réalisés au moyen des carnets.

- la publicité,
- le produit de la Fête du P.B.,
- divers.

A - VENTE N.M.P.P. les fédérations ne sont pas directement impliquées au niveau de la trésorerie, il convient, néanmoins, de maintenir et si possible d'améliorer le système de contrôle-promotion militant mis en place par J.MAROT.

B - VENTE F.D.
idem pour P.V. Il est établi pour chaque fédération un quota de journaux vendus par fédération, (ou plus exactement une somme globale que la F.D. s'engage à verser tous les mois.) Ce quota tient compte de l'importance des fédés (cf. tableau) il a été discuté entre les trésoriers presse et les responsables fédéraux.

exemple : la fédération X a un quota de 500 Frs à verser au titre de la vente au N°. Le 20 du mois, le trésorier presse réglera ces 500 Frs correspondant aux journaux du mois précédent.

Les comptes définitifs, de journaux effectivement vendus, seront transmis selon le système fonctionnant actuellement (feuille gestion 1/2/3/4/5/6/7)

A la fin d'un exercice, si la fédé dépasse le quota fixé, la répartition des sommes se fera selon le mode suivant :

- 70 % : Trésorerie Presse Nationale
- 30 % : Trésorerie Presse Fédérale.

C - ABONNEMENTS
+ SOUSCRIPTIONS : L'effort des fédérations concernant les abonnements s'est relâché de manière catastrophique depuis de trop nombreux mois, il importe de redresser la barre (un chiffre significatif moins de 25 % des abonnements et réabonnements se font dans les fédés, c'est-à-dire aux carnets).
idem pour PV.

Là aussi chaque fédé aura désormais un quota d'abonnements à réaliser par mois (plus exactement une somme globale).

Exemple : la fédé X s'engage à verser 500 Frs tous les mois (total abonnements, réabonnements et souscriptions réalisés dans les fédés.)

A la fin d'un exercice même répartition que pour les ventes.

D. - PUBLICITE : Pas de changement pour les fédés la ristourne est toujours de 30 % sur les contrats réalisés. Une modification cependant, la ristourne sera versée sur le compte presse fédéral qui en disposera.
idem pour PV.

Il est important de comprendre l'esprit de ces mesures, il s'agit de transformer le rôle du responsable-presse fédéral de celui de transmetteur de fonds (qu'il était parfois exclusivement) à celui de véritable trésorier qui doit faire face à des échéances (au fond l'équivalent de deux traites mensuelles) et qui dispose pour cela de source d'argent (ventes fédérales, abonnements, réabonnements et souscriptions réalisés dans la fédé et éventuellement ristournes PUB.)

C'est une décentralisation des responsabilités, l'équilibre financier du journal devra être réalisé au moins pour une part au niveau du F.D.

1.2. - MISE EN PLACE DE CE SYSTEME :

Cette mise en place technique a été discutée et élaborée lors de la réunion du 1er JUIN 1980, elle sera progressive.

De plus les quotas seront fixés de manière provisoire, dans 6 mois, un bilan complet sera réalisé et présenté au B.P. en décembre, les quotas pourront être revus, des améliorations décidées.

1.3. - L'EQUILIBRE FINANCIER DES JOURNAUX
pourrait alors être voisin de :

P.B. sur 1 mois :

RECETTES		DEPENSES	
Vente n° militant	8 000	Diffusion (7 000
N.M.P.P.	10 000	Expédition)	
Abonnements directs	7 000	Fabrication	28 000
Ab.+ souscrip.fédés	6 000	Frais Public	4 000
Publicité	10 000	Promotion	1 000
Fête P.B.	2 000	Frais administ. ..	1 000
		Rédaction	2 000
	<u>43 000</u>		<u>43 000</u>

P.V. sur 1 mois :

RECETTES		DEPENSES	
Ventes n°	800	Diffusion	100
Abonnements + souscr. ..	2 500	Fabrication	6 000
Publicité	500	Frais admin.	300
Fête P.B.	2 000	Rédaction	200
Aide du Parti	1 000	Promotion	200
	<u>6 800</u>		<u>6 800</u>

TABLEAU DES QUOTAS PAR FEDE

FEDE	Vente PB	Ab. PB	Vente PV	Ab. PV
BREST	1 000 F	800 F	80	80
CORNOUAILLE	850	700	80	80
L.A.	800	600	32	80
LORIENT	550	500	48	40
RANCE PENT.	450	400	36	80
RENNES	300	400	32	80
TREGOR	750	600	96	120
CENTRE BRETAGNE	350	350	72	80
MORLAIX	350	350	48	80
Ht VANNETAIS	350	350	80	80
Bas LEON	350	350	80	80
PARIS	700	700	60	80
NORMANDIE	100	80	10	40

ADOPTE (POUR : 17, CONTRE : 1, ABST : 3)

2 - TRESORERIE NATIONALE : QUOTAS DE COTISATIONS ET ACTIONS

FINANCIERES

Le Bureau Politique adopte pour l'année en cours les quotas portés dans le tableau ci-dessous.

ADOpte : UNANIMITE - 2 ABST.

FEDERATIONS	COTISATIONS (TN 90%)	ACTIONS FINANC. (TN 70 %)	QUOTA GLOBAL (cot.+ A.F.)
BREST	45 000	20 600	65 600
LOIRE ATLANT..	29 500	16 500	46 000
PARIS	20 500	7 000	27 500
TREGOR	24 600	12 300	35 900
CORNOUAILLE ..	30 000	11 400	41 400
LORIENT	24 000	8 100	32 100
RANCE PENTH. .	20 000	9 800	29 800
RENNES	10 000	6 900	16 900
BAS LEON	11 500	6 000	17 500
MORLAIX	8 000	6 000	14 000
CENTRE BRETAG.	15 000	5 000	20 000
Ht VANNETAIS ..	9 900	5 000	14 900
NORMANDIE	4 500	1 000	5 500
	<u>252 500</u>	<u>115 600</u>	<u>368 100</u>

1 - VOTE DES ADHESIONS

"Considérant que l'adhésion au parti, dans la perspective d'une transformation de ce dernier en parti de masse, est une démarche avant tout personnelle, qu'il appartient au parti de faire progresser dans tous les cas,

"Considérant que la procédure de reprise de cartes, mise en place en 1980 dans le même esprit, renforce l'importance du jugement personnel de l'adhérent dans la déclaration ou le maintien de son appartenance au parti,

Le bureau politique décide :

1. - Les adhésions au parti n'ont plus à être votées en comité fédéral.

2. - Les Comités Fédéraux restent juges de l'opportunité de refuser certaines adhésions susceptibles de porter tort au parti en raison de la personnalité ou du passé politique des postulants.

ADOPTE (UNANIMITE - 2 ABST.)

2 - COMMISSIONS "ARMEE" ET "ENERGIE"

Le Bureau Politique approuve le cadre de travail proposé pour ces commissions par le camarade P. DREAU (voir en annexe le rapport du camarade).

Il désigne le camarade Marc GAILLET comme responsable de la commission "ENERGIE" et la camarade Yvonne OLIVIER comme responsable de la commission "ARMEE".

ADOPTE (UNANIMITE - 1 ABST.)

(voir en annexe les coordonnées des responsables des commissions) /

3 - DEMANDE D'EXPLICATIONS

Le Bureau Politique rappelle que la participation à ses travaux est obligatoire pour tous les membres.

Il mandate le responsable "VIE DU PARTI" pour obtenir une explication de la part des camarades absents non excusés.

(UNANIMITE)

... / ...

4 -- FELICITATIONS

Après le succès politique et financier de la Fête du Peuple Breton, le Bureau Politique adresse ses félicitations aux camarades qui y ont contribué, et notamment à l'équipe de préparation et à la fédération de Brest-CUB.

(UNANIMITE)

5 - COMMISSION "MER".

Le Bureau Politique de mande :

- aux fédérations concernées par les problèmes des pêches maritimes, de faire parvenir au responsable de la commission "MER" toutes les réactions orales ou écrites des personnes à qui ont été distribuées des brochures Pêche,
- à ces fédérations d'être représentées à la réunion-débat qui aura lieu à LORIENT le 27 Septembre à 15 H. avec des scientifiques, des représentants des Comités locaux des Pêches, des élus, des responsables syndicaux, et d'insister auprès des personnes attendues en vue de leur participation.

ADOPTE (UNANIMITE - 3 ABST.)

(Voir en annexe les coordonnées des responsables de commissions)

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS "ARMEE" et "ENERGIE"

Rapport préparatoire de P.Dreau

Ces deux commissions auront pour but d'organiser et d'alimenter le débat interne et de proposer des positions plus précises et plus complètes de l'UDB sur deux thèmes très importants sur lequel s'affrontent les différentes composantes des forces de gauche. L'UDB étant une Union, il ne serait pas étonnant à priori de constater des divergences entre ses militants sur ces deux grands thèmes.

Si le B.P. désire que le travail de ces commissions soit le plus positif possible il est nécessaire :

- 1) qu'il rappelle les principales motivations de la création ou du maintien de ces commissions
- 2) qu'il rappelle les prises de positions existantes,
- 3) qu'il indique grossièrement les orientations de travail qu'il souhaite.

Ces quelques réflexions préalables visent à "débroussailler un peu le terrain" pour le B.P.

COMMISSION "ARMEE"

Les motivations qui ont présidé à la création et au maintien de cette commission sont de trois types :

- le désir de mettre à jour et de remettre à l'ordre du jour notre dénonciation de la militarisation de la Bretagne. Cette préoccupation existe au parti depuis toujours.
- Le souhait de certains militants de voir le parti se prononcer sur les luttes des appelés du contingent, notamment lorsqu'il s'agit de militants du parti. Cette préoccupation est surtout apparue au Congrès de Brest. Durant la période 76-77 en effet, plusieurs camarades ont été confrontés à la repression dans les casernes et à l'absence de réactions du parti.
- Le fait enfin qu'au Congrès de Saint-Nazaire, la nécessité d'un débat sur les problèmes de défense en général ait été exprimé à plusieurs reprises (textes des fédérations de Brest et de Rance-Penthièvre). Le contexte international, les interventions française en Afrique, le décalage entre la mobilisation contre le nucléaire civil et la résignation au nucléaire militaire... sont sans doute parmi les principaux facteurs à l'origine des préoccupations "militaires" du parti.

... / ...

Les principales prises de positions du parti sur les problèmes de défense et de militarisation se retrouvent

- dans un article de la Charte,
- dans un paragraphe du PDB,
- dans de nombreux articles du PB consacrés à la dénonciation de la militarisation, de l'armement nucléaire, des interventions militaires coloniales de la France.

Au cours de deux années passées, on ne relève que trois articles du PB sur ces problèmes :

- deux articles de la commission "armée"
L'armée coloniale se forme en Bretagne (la 9° DIMA)
Coëtquidan-Meucon : les civils ne passeront plus.
- un article sur Kolvezi (interview recueilli par L.Klec'h)

A ceci s'ajoute un petit article dans le problème breton de Nantes à sur la diffusion d'un "journal de régiment" au R.I.C.M. de Vannes et le jugement d'un militant insoumis.

Les orientations de travail de la commission "Armée" pourraient être définies selon trois axes.

A) Mettre à jour notre dénonciation de la militarisation de la Bretagne et alimenter la presse du parti sur ce thème.

Les problèmes de déviation des camps de Coëtquidan et de Meucon, la professionnalisation des régiments stationnés à Vannes et à la Lande d'Ouéé ; le doublement ou presque des effectifs du 41° RI depuis son installation à Ti-Vougeret, la création d'une base radar près de Quimper, l'augmentation du nombre de sous-marins nucléaires à l'île Longue ... sont autant de faits qui doivent être dénoncés.

B) Définir nos positions sur les problèmes de défense en général

Les positions exprimées par le parti pouvaient se résumer à l'origine en deux refus : celui de l'armement nucléaire et celui des interventions extérieures, de la politique militaire impérialiste française. Logiquement l'UDB en est arrivé à se prononcer pour une armée populaire d'auto-défense, donc pour le maintien de la conscription (cf : P.D.B.)

L'U.D.B. doit-elle affiner ses positions ou doit-elle se contenter, vu ses possibilités restreintes d'intervenir dans le débat sur la défense, de réaffirmer ses prises de position existantes.

C) Préciser nos positions sur la conscription et définir notre attitude par rapport aux luttes et revendications des militaires notamment ceux du contingent.

Les problèmes de la conscription sont ceux de la durée, de la rémunération du service, des droits d'information et d'organisation des appelés, du lieu d'incorporation ...

Pour ce qui est des luttes des appelés, il est absurde de chercher à discuter de la représentativité des comités ou autres formes d'organisation. Maintenant dans un souci d'unité l'UDB

pourrait considérer comme interlocuteur privilégié l'association I.D.S. qui regroupe de nombreux militants et anciens militants des comités de soldats sur des bases syndicalistes. Cette association a pris récemment contact avec l'ex-animateur de la commission "armée" de l'UDB.

COMMISSION "ENERGIE-DEVELOPPEMENT"

La motivation essentielle de cette commission est liée au problème du nucléaire civil. Nul ne peut nier que si nos positions n'ont en effet pas changé, elles se sont nettement infléchi d'une position de départ pas très éloignée de celle des PC - PS à une position nettement plus critique (cf Congrès de Brest et PDB) puis à une position antinucléaire (cf Congrès de St Nazaire).

Le problème actuel de l'UDB a une double origine.

a) les positions anti-nucléaires de l'UDB se distinguent de celles de la mouvance école par la réaffirmation parallèle de la nécessité du développement économique et par le refus de s'engager dans des positions anti-productivistes, disons également par un certain scepticisme quant aux possibilités des énergies douces.

b) les positions de l'UDB se sont infléchies essentiellement sous les pressions des militants de base, plus que sous l'impulsion des Bureaux Politiques et des Commissions. Il faut bien rappeler que le dernier BP ne s'est jamais alarmé du non-fonctionnement de la commission Energie-Développement.

Le problème de l'UDB c'est que ses positions sont jugées opportunistes. Elles ne se rattachent ni à la logique écolo, ni à la logique sciento-productiviste. Elles sont jugées opportunistes car l'UDB ne propose rien pour l'avenir, ne semble pas porteur d'un projet autonome au point de vue énergétique (cf mandat du 15ème congrès).

L'UDB s'est jusqu'ici refusé à se laisser enfermer dans le choix entre les logiques écolo et sciento-productiviste ; le premier rôle de la commission "Energie-Développement" pourrait être de discuter (renoncer à/se justifier) du réalisme de cette démarche - ou, à contrario, de montrer la responsabilité (ou l'irresponsabilité) d'une adhésion absolue à l'une des deux logiques.

Le travail de la commission devra obligatoirement avoir deux parties :

- une réflexion technico-économique sur les besoins en énergie de la Bretagne et les moyens d'y faire face.
- une réflexion politique sur l'intérêt et les limites d'un projet énergétique autonome en BZH et sur la portée des luttes anti-nucléaires.

A - La réflexion technico-économique.

Cette réflexion a été entamée par les chercheurs qui ont

publié le Plan Alter Breton. La définition des besoins énergétiques, les possibilités d'économie, les potentialités des énergies douces pour le chauffage et la basse tension sont bien prospectées dans ce Plan Alter Breton. Par contre, l'affectation d'une bonne partie de la surface agricole bretonne pour la "production d'énergie verte" (biomasse) et la non précision implicite de production d'électricité haute tension nécessaire au développement et même au maintien de l'industrie en Bretagne sont, de toute évidence, les deux plus grosses interrogations que pose le Plan Alter Breton sans parler du caractère bien optimiste de certaines prévisions ... houle ...

La Commission Energie-Développement peut avoir une démarche parallèle à celle des propoteurs du Plan Alter mais plus consciente de la nécessité du développement et de ses contraintes.

Ce travail doit être engagé rapidement afin de permettre aux militants d'avoir les éléments critiques d'analyse et de discussion avec les défenseurs du nucléaire ... et du Plan Alter.

B - La réflexion politique.

Dans sa démarche, l'UDB doit partir de la réalité, plus que de l'adhésion à une logique abstraite. La réalité en matière d'électro-nucléaire aujourd'hui c'est que :

1°) - le pouvoir giscardien avec le "consensus" du PCF et du PS redéploie l'appareil de production énergétique vers le nucléaire. Ce programme est bien lancé et le mouvement anti-nucléaire reste marginal dans l'exagone.

2°) - Le programme électro-nucléaire "coince" quelque peu en Bretagne du fait d'une opposition résolue des populations voisines des sites projetés d'implantation. (Plogoff, Le Pellerin). Quelques autres sites (Chooz, Golfech) posent également quelques problèmes à EDF.

3°) - Si EDF renonce à Plogoff, cela ne remettrait pas en cause le programme électro-nucléaire. EDF a en effet déjà suffisamment de sites. Le surcoût d'approvisionnement énergétique de l'ouest, du fait d'une implantation supplémentaire en Val de Loire ou en Normandie au lieu de Plogoff, n'est guère que de 5 à 10 %.

Il n'est guère réaliste d'envisager la Bretagne autonome énergiquement grâce à des énergies renouvelables alors que la France, l'Europe auront recours au nucléaire et aux énergies fossiles.

Le débat politique que doit organiser, alimenter la commission EDF pourrait s'articuler sur trois thèmes qui se recoupent.

1 - Quel projet énergétique autonome de l'UDB ?

- Une hypothèse d'école utopiste, résultat d'une adhésion absolue à la logique écologiste.

- un ensemble de propositions permettant :

- a) d'éviter le recours au nucléaire
- b) de renforcer l'opposition des travailleurs à la logique du pouvoir.

..... / ...

2 - La question du nucléaire, l'écologie ... facteur positif ou négatif pour la constitution d'un bloc progressiste spécifique à la Bretagne. ?

La remise en cause du programme électro-nucléaire peut être considérée comme le refus de la fuite en avant vers une société technocrate, centralisée, policière ... le refus d'un des moyens de perpétuation du système capitaliste et le refus du conditionnement idéologique. Dans ce sens le mouvement anti-capitaliste peut être renforcé, notamment par tout le secteur de la petite bourgeoisie et de la jeunesse. Inversement si l'écologie débouche sur la remise en cause du développement en général, elle ne peut que mettre en évidence les contradictions entre les préoccupations de ces écologistes et les préoccupations quotidiennes des travailleurs.

3 - Plogoff. - Quelle propagande de l'UDE ?

Le BP de Mai 1980 a largement discuté des significations politiques de Plogoff. Le conflit de Plogoff peut :

- soit cristalliser un refus plus général de la politique du Pouvoir, du sort réservé à la Bretagne.

- soit occulter les oppositions aux principaux axes de la politique du gouvernement Giscard-Barre : austérité et restructuration/chomage.

En liaison avec la commission agriculture, la commission Energie-Développement pourrait également aborder les problèmes soulevés par les orientations productives actuelles de l'agriculture bretonne (cf Oxygène Mai 80).

REPRISE DESCARTES - SITUATION AU 21 JUIN 1980

F E D E R A T I O N	Q U O T A	S I T U A T I O N	S/Q
BAS LEON	100	29	0,29
BREST-C.U.B.	275	113	0,41
CENTRE BZH	95	27	0,28
CORNOUAILLE	190	98	0,52
HAUT-VANNETAIS	85	41	0,48
LOIRE-ATLANTIQUE	220	85	0,39
PAYS DE LORIENT	135	48	0,36
PAYS DE MORLAIX	100	45	0,45
NORMANDIE	45	11	0,25
PARIS & CENTRE	220	35	0,16
RANCE-PENTHIEVRE	130	79	0,61
RENNES	115	44	0,38
TREGOR-GOELO	205	79	0,38
ISOLES	85	3	0,04
T O T A L	2000	737	0,37

Au terme du premier semestre de 1980, l'objectif des 2000 cartes est atteint à 37 %. Il n'y a pas là de quoi pavaiser, surtout si l'on considère que les premiers pointages font apparaître que 90 % au moins des cartes 1980 sont de vraies "reprises" de cartes, et donc à peine 10 % des cartes nouvelles.

La situation très inégale des fédérations dans la progression vers l'objectif montre néanmoins qu'un sérieux potentiel d'adhésions reste à démarcher. Et nous savons bien, tous, que l'U.D.B. a potentiellement en Bretagne beaucoup plus que 2000 adhérents. Attendrons-nous qu'ils adhèrent ailleurs pour leur proposer notre parti ?

 ** NOUVEAUX BUREAUX FEDERAUX **

FEDERATION DU BAS-LEON

Responsable	: Jean-Pierre LAVANANT, Mesguen, Bourg Blanc, 29212 PLABENNEC	tél : (98) 40.71.42
Secrétaire	: Jeanine SANQUER, Kerargon, 29212 PLABENNEC	
Trésorier	: Panch PIERRE, 1 rue Avec Vor, 29262 SAINT PABU	tél : (98) 89.88.70
Aff. Ext.	: Jakez CASTREC, Ros Ar Vilin, Ploumoguier, 29229 FLOUARZEL	tél : (98) 89.63.71
Presse	: Martine BEDER, 40 rue Tristan Corbière, 29260 LESNEVEN	tél : (98) 83.25.14

FEDERATION DE BREST-C.U.B.

Responsable	: Marie-Claire CORRE, 52 rue Pierre Riquet, 29200 BREST	tél : (98) 80.10.47
Secrétaire	: Yves TALLEC, 35 rue Pelletan, 29200 BREST	
Trésorier	: Robert PELLEN, 16 rue Léon Nardon, 29200 BREST	
Aff. Ext.	: Claude CABON, 72 rue Kerourien, 29200 BREST	
Presse	: Yveline DAUMER, 50 rue Puebla, 29200 BREST	tél : (98) 02.19.85

FEDERATION DE CENTRE-BRETAGNE

Responsable	: Francis FAVEREAU, Le Guily, 29246 POULLAOUEN	tél : (98) 93.24.55
Secrétaire	: Christian PIERRE, Ecole Publique, 29246 POULLAOUEN	
Trésorier	: Jakez KERGOAT, bourg de Loqueffret, 29126 PLONEVEZ DU FAOU	
Aff. Ext.	: Daniel BOLOH, Lycée de Carhaix, 29270 CARHAIX	
Presse	: Marie-Hélène MELOU, La Roche Cintrée, 29218 HUELGOAT	tél : (98) 99.71.68

FEDERATION DE CORNOUAILLE

Responsable	: Laurent LE PAGE, Kerveguen, Guengat, 29136 PLOGONNEC	tél : (98) 94.36.90
Secrétaire	: Pierre LE REST, Coat Pin, 29128 TREGUNC	
Trésorier	: Marc FATAY, Lespenny Vihan, 29120 PLONEOUR LANVERN	tél : (98) 87.68.81
Aff. Ext.	: Théo PERNOT, 10 corniche Penn Ar C'hador, 29125 LOCTUDY	
Presse	: Hervé CORBEL, Kernavenc, Poullan, 29100 DOUARNENEZ	tél : (98) 92.74.07

FEDERATION DU HAUT-VANNETAIS

Responsable : Bernard GUERIN, En Goh Koet Sal, Meriadec, 56400 PLUNERET tél : (97) 57.64.43
Secrétaire : Bernard COLIN, appt 14, Bât. B, HLM rte Vannes, 56800 PLOERMEL
Trésorier : Didier JEGOU, rés. Gwened, 56000 VANNES
Aff. Ext. : Jean-Yves GUIHO, 8 Hent ar Prad Koh, 56000 VANNES tél : (97) 63.27.75.
Presse : Jean-Loup MAILLARD, 8 allée de l'île Trohennec, 56000 VANNES tél : (97) 63.55.03

FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE

Responsable : Martial CATHERINE, 46 rue de la Ville en Bois, 44000 NANTES tél : (40) 71.73.61
Secrétaire : Danièle NIOT, 31 rue de Jérusalem, 49000 ANGERS
Trésorier : Elie GUEGUEN, 2 chemin des Chaumes, 44240 LA CHAPELLE S/ERDRE tél : (40) 40.64.06
Aff. Ext. : Alain OLIVIER, 21 hameau du Bocage, Ste-Luce, 44470 CARQUEFOU tél : (40) 50.17.11
Presse : Jean-François GUILLOUZIC, 9 rue J.-F. Champollion, 44300 NANTES

FEDERATION DU PAYS DE LORIENT

Responsable : Joël GUEGAN, Kerihuel, 56520 GUIDEL tél : (97) 65.93.37
Secrétaire : Claude JOUANNEAU, 2 rue Rameau, 56600 LANESTER
Trésorier : Annie DEMION, 1ère imp. J. Le Vagueresse, 56100 LORIENT tél : (97) 37.37.07
Aff. Ext. : Anne DORVAL, 7 rue Pesketer, 56260 LARMOR PLAGE tél : (97) 65.54.55
Presse : Jean-Paul THIERRY, 42 rue Ernest Hello, 56100 LORIENT

FEDERATION DU PAYS DE MORLAIX

Responsable : Yvonne OLIVIER, Brulueg, Pleyber Christ, 29223 ST THEGONNEC tél : (98) 78.43.50
Secrétaire : Bernard CLOAREC, 81 rue de la Rive, 29250 SAINT POL DE LEON
Trésorier : Jocelyne FAUJOUR, Le Pouleis, Plouécour Menes, 29223 ST THEGONNEC tél : (98) 78.01.83
Aff. Ext. : Claude LE LUC, I.M.P. Ar Brug, 29210 MORLAIX tél : (98) 88.13.40
Presse : Jean-Charles NEHAVOT, imp. Kerveleyen Vian, Flourin-les-Morlaix, 29210 MORLAIX tél : (98) 72.53.27

FEDERATION DE NORMANDIE

Responsable : Pascal LAMY, 8 parc de l'Andelle, 76130 MONT SAINT AIGNAN tél : (33)
Secrétaire : Patrice CAHUE, 47 Valleville, 27800 BRIONNE tél : (32) 44.94.97
Trésorier : Jean-Yves GUENGANT, 29 Le Mesnil, 61270 SUDR
Aff. Ext. : Non pourvu au 31/5 - intérim : J.-Y. GUENGANT
Presse : Non pourvu au 31/5 - intérim : P. LAMY

FEDERATION DE PARIS ET DU CENTRE

Responsable	: Didier CADIN, 4 rue Jacques Cartier, 75018 PARIS	tél : (1) 228.59.78
Secrétaire	: Pierre LE PUT, 34 bd Picpus, 75012 PARIS	tél : (1) 346.60.93
Trésorier	: Patrick BERNAUDA, 27 rue d'Helsinki, 93000 BOBIGNY	tél : (1) 847.83.85
Aff. Ext.	: Raymond GELEOC, 4 allée Georges Sand, 93150 LE BLANC MESNIL	tél : (1) 931.35.17
Presse	: Jacques DAVID, 13 rue Albert Thomas, 91200 ATHIS MONS	tél : (1) 938.17.29

FEDERATION DE RANCE-PENTHIEVRE

Responsable	: Marc GAILLOT, 20 rue de la Préjentaïs, 22100 DINAN	tél : (96) 39.20.59
Secrétaire	: Laurent PACHETEAU, 27 rue du Val, 22400 LAMBALLE	tél : (96) 31.27.23
Trésorier	: Josi MARTINI, 7 rue Ville-Pépin, 35400 SAINT MALO	
Aff. Ext.	: Roger LE GUELLEC, 2 rue du Périgord, 22000 SAINT-BRIEUC	tél : (96) 94.33.09
Presse	: Monig FEUVRIER, Ecole Saint-Barnabé, 22600 LOUDEAC	

FEDERATION DE RENNES

Responsable	: Michel GENIN, 8 rue du Bourbonnais, Villejean, 35000 RENNES	
Secrétaire	: Yann-Cheun VEILLARD, 11 sq des Htes-Curmes, 35100 RENNES	
Trésorier	: Christian MAROCHAIN, La Fieffe, Laignelet, 35300 FOUGERES	
Aff. Ext.	: Gérard PROVOST, 22 rue de Brest, 35000 RENNES	tél : (99) 54.20.41
Presse	: Paskal QUEDILLAC, 43 canal St-Martin, 35000 RENNES	tél : (99) 54.00.93

FEDERATION DE TREGOR-GOULO

Responsable	: Fanch KERRAIN, 47 rue du Chêne Vert, 22200 GUINGAMP	tél : (96) 21.14.88
Secrétaire	: Daniel LE GUEN, rue des Ecoles, 22170 CHATELAUDREN	tél : (96) 74.11.08
Trésorier	: Jean MENGUY, Pradig Maout, St-Georges, 22580 PLOUC'HA	tél : (96) 20.28.85
Aff. Ext.	: Jean-Jacques MONNIER, 19 Pen ar Pave, 22300 LANNION	tél : (96) 37.66.73
Presse	: Yann-Ber LE MONTREER, Ar Fod, 22300 LOGIVY-LANNUON	

RESPONSABLES DES COMMISSIONS NATIONALES

COMMISSIONS	RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
MER	CATHERINE Martial	46, rue de la Ville en Bois 44000 NANTES	(40) 71.73.61
AGRICULTURE	GOUEZ Patrick	Pen Ar C'hoat, 29212 PLABENNEC	(98) 40.41.21
SYNDICALISME	CLEAC'H Loeiz	3, rue du Calvaire, 29000 QUIMFER	(40) 73.44.97
APP. INTERNATIONALES	CASSARD J.-Christ.	8 rue Bouchaud, 44000 NANTES	(98) 02.45.39
MOYENS DU PARTI	FOUREL Pierre	24, rue Erwan Marec, 29200 BREST	(98) 76.43.50
ARMEE/DEFENSE	OLIVIER Yvonne	Brulneg, Pleiber-Krist 29223 ST THEGONNEG	(96) 39.20.59
ENERGIE/DEVELOPPE	GAILLOT Marc	20, rue de la Préjantais, 22100 DIBAN	(98) 91.38.67
GRUPE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SOCIO-ECONOMIQUE	DREAU Paul	6, rue du Miveznais, 35000 RENNES	
CULTURE	LATIMIER Hervé	Ar Vinic'hi, 26 Ar Stankou Landrevarzec, 29112 BRIEG	

Note du Service VIE DU PARTI :

Les commissions sont ouvertes à TOUS les camarades qui souhaitent y travailler. Pour s'inscrire, contacter directement le responsable désigné ci-dessus, ou le service VIE DU PARTI (BP 304, 29273 BREST CEDEX, ou 21 rue de Coulaiers, 44000 NANTES), qui fera suivre.

UNE COMPETENCE TECHNIQUE PREALABLE N'EST PAS NECESSAIRE : la participation régulière aux travaux d'une commission est un moyen de formation particulièrement efficace. N'ayons pas peur de donner à notre parti encore plus de crédibilité.

EXTE DE LA FEDERATION DE RANCE-PENTHIEVRE

Le Comité Fédéral de Rance-Penthièvre, réuni le 21 juin 1980 a approuvé par 6 voix contre 1 et 1 abstention le texte suivant, demandé à l'unanimité sa parution dans AR STROLLAD.

L'APPORT REDACTIONNEL AU NIVEAU DE LA FEDERATION DE RANCE - PENTHIEVRE

L'information externe fournie par les militants UDB est actuellement introduite à plusieurs niveaux :

- 1) - la presse locale, les hebdos, les mensuels, radios, TV, etc ... (communiqués, compte-rendus, interviews)
- 2) - "Chom'taf" et autres publications locales réalisées par les sections ou fédés.
- 3) - Le Peuple Breton (articles envoyés au journal).

Lors du Congrès Fédéral du 11 mai 1980, j'ai été nommé correspondant du P.B. au niveau de la Fédé et suis chargé de l'apport rédactionnel à l'information que les militants fournissent au Peuple Breton.

Quelle que soit sa forme rédactionnelle, tout journal a un but premier : se faire une clientèle fixe dans une aire géographique donnée. Si, dans chaque P.B. paraît un article concernant le territoire couvert par la Fédé, le nombre de lecteurs de Rance-Penthièvre tendra, au fil des mois, d'abord à s'étendre, ensuite à devenir fixe.

Il faut donc que nous trouvions le moyen de fournir cet article que les lecteurs s'habitueront à trouver chaque mois dans les colonnes du P.B.

D'actualité immédiate ou non, les sujets ne manquent pas. Il suffirait d'un correspondant-presse par section - qui ne sera pas forcément le responsable-presse, celui-ci ayant déjà un travail donné (presse locale, hebdos, etc) - qui se chargera de :

- faire avec moi l'inventaire des sujets possibles (1), ceci avant le 5 du mois précédant la parution du P.B.,
- rédiger un article pour le 10 de ce même mois (le choix du sujet aura été fait avec, par exemple, le responsable des affaires extérieures de la Fédé.),
- me le transmettre (2) avant le 15 ; je me chargerai ensuite de le mettre en "forme journalistique", ceci afin d'éviter le travail de ré-écriture des articles aux camarades de l'équipe de presse du P.B.

Se pose en effet un problème de forme : dans les papiers envoyés au P.B., le langage employé est souvent militant, a souvent l'apparence d'un communiqué syndical, donc rebutant pour des lecteurs non syndiqués, ou non militants - et ils sont

.../...

nombreux. Cette lisibilité d'un article est fondamentale, car l'audience d'un papier est avant tout fonction de la forme pratique de son contenu.

Il ne s'agit pas de noyauter l'information qui peuvent fournir les militants de la Fédé. Il s'agit de donner le moyen pour que cette information touche le plus grand nombre de lecteurs possible.

Pour qu'un article, dans son fond et sa forme, ait sa place dans le journal de grande diffusion que doit devenir le P.B., il faut qu'il ait été conçu, écrit et transmis selon les règles et le rythme de travail d'un journal et non d'un parti (le fonctionnement des structures d'une section ou d'une fédération est, en l'occurrence, trop lent).

Il s'agit d'une expérience. Si elle réussit, elle pourrait être proposée aux autres fédés. Ceci afin d'aboutir à une vente accrue et régularisée du P.B. Le besoin de transformer ce dernier de mensuel en hebdomadaire se ferait alors rapidement sentir. (Une prise de contact par lettre (2) ou téléphone (1) serait la bienvenue.)

(1) 31.27.23 entre midi et deux heures.

(2) La Porte-ès-Bourdais, Landehen
22400 Lamballe.

Pierre Gallais
Section de Lamballe